



Sensibiliser les acteurs économiques aux avantages des actions transfrontalières

Souvent, les porteurs de projets potentiels (entreprises, universités, centres de recherche, etc.) situés d'un côté de la frontière ne disposent pas de suffisamment d'informations sur les avantages à développer une dimension transfrontalière dans leur activité. Ils n'ont pas les éléments nécessaires pour évaluer les risques, les coûts et les bénéfices que peut leur apporter le fait de se lancer dans un projet transfrontalier.

Pour cette raison, sensibiliser les acteurs économiques aux avantages des actions transfrontalières est un pré-requis pour favoriser l'émergence de projets. Cette mission de sensibilisation est partagée par un grand nombre d'acteurs (collectivités territoriales, agences de développement, chambres consulaires, structures transfrontalières), chacun à son niveau territorial et selon son champ de compétences.

Le premier point que les structures d'accompagnement doivent traiter consiste à identifier le type d'informations dont les porteurs de projet ont besoin pour évaluer l'intérêt de développer une action transfrontalière. Dans un deuxième temps, il est nécessaire de choisir les outils de sensibilisation des acteurs économiques.